Rue Jean Jaurès, fonctionnelle et agréable

(voir schémas en dernière page)



Vue de la rue Jean Jaurès depuis son extrémité « Est » du Carrefour des Déportés

La situation de départ



Schéma de la rue Jean Jaurès (vue Géoportail 2023)

Le premier sujet de réflexion a été la réalisation d'un itinéraire cyclable à double sens improprement appelé piste.

Le deuxième est né après le sondage sur les conditions de stationnement : les riverains se sont plaints qu'ils rencontraient des difficultés à s'y garer, les places étant occupées quasiment à la journée par des automobilistes autres que ceux du quartier.

Le troisième est issu du constat que son prolongement, l'avenue Bobby Sands, n'a que deux voies, selon le schéma 2x1 voie.

Dès lors, il a été possible d'avancer l'hypothèse d'une réduction du nombre de voies sur Jean Jaurès et de l'usage de l'espace libéré.

Les contraintes pesant sur la voirie principale

Dans le sens Est/Ouest, de l'Avenue de Claye à Rue de l'Ilette, la chaussée est en pente descendante et comporte deux voies et un arrêt de bus. La rue se rétrécit à une seule voie à son débouché Est (rond-point dit « de la Fontaine »).

Dans le sens Ouest-Est, la chaussée est en rampe montante, à une voie depuis la rue Gambetta, puis deux voies à partir du débouché de la rue de l'Ilette et une troisième à mi-chemin entre Ilette et le Carrefour des Déportés.

Cette intersection Ilette-Jaurès est peu performante : Ilette prioritaire sur la montée Jaurès, ne l'est plus sur la descendante Jaurès, ce qui occasionne des « bouchons ».



Intersection de la rue Jean Jaurès avec la rue de l'Ilette (au milieu, à droite)

À l'intersection de Jaurès avec l'Avenue de Claye, une signalisation au sol par des flèches directionnelles dirige la file de gauche vers Claye, celle de droite vers la Rue F. Trinquant et celle du milieu vers les deux.
On n'observe pas de remontées de files notables. Là aussi, un fonctionnement à une seule voie est possible, même s'il faut réserver la possibilité d'un tourne-à-gauche vers la rue du Presbytère.

Les hypothèses envisageables

Elles sont synthétisées sur le schéma suivant



Les voies de circulation sont distribuées autour d'un terre-plein central, végétalisé et arboré.
Outre un effet cumulé de rétrécissement de l'angle de vue de l'automobiliste et du confort de l'ombre des arbres conduisant à un apaisement des circulations, il sécurise le tourne-à-gauche vers la rue du Presbytère.

Entre avenue de Claye et rue de l'Ilette

La partie « haute », à l'Est permet une augmentation de la surface et de la capacité du parking qui peut ainsi mieux répondre à sa double fonction de service au voisinage et de parking relais vers la gare. L'entrée et la sortie se faisant à son extrémité Ouest (voir infra).

Une place est faite pour un trottoir (en rose) séparant le parking de la chaussée, ce qui permet d'envisager un arrêt de bus.

Une véritable piste cyclable (en bleu) longe le parking en dehors de toute interférence avec les automobiles.

En attendant un aménagement du Carrefour des Déportés, un séparateur sécurise l'entrée sur la rue depuis l'Avenue de Claye ou la Rue F. Trinquant.
Les espaces sans réelle destination sont végétalisés et si possible, arborés.

Entre la Rue de l'Ilette et la Rue Gambetta

Le parking longeant le square Armand Lanoux est supprimé et le square agrandi. Les stationnements sont reportés sur le parking « haut ». En miroir, le trottoir sur la voie opposée et arboré.

Les deux voies de la rue Jean Jaurès, s'enroulant actuellement et séparées par le rond-point dit « de la Fontaine », sont ramenées au sud de ce rond-point, dans l'alignement avec l'Avenue Bobby Sands.

Pour préserver les possibilités de tourne-à-gauche en arrivant de la rue Gambetta, un giratoire est aménagé, dimensionné pour permettre aux bus de se diriger de Jean Jaurès vers Bobby Sands sans difficulté.

Au débouché de la Rue de l'Ilette

Là aussi, afin de préserver la possibilité de tourne-à-gauche depuis la rue de l'Ilette, un giratoire est aménagé.

Sa configuration devra permettre l'entrée et la sortie du parking « haut » par la même issue, et l'emprunt par les bus en provenance de la rue de l'Ilette vers la route de Claye (vers l'Est) ainsi que vers Bobby Sands (vers l'Ouest).

Forces et faiblesses des hypothèses

La plus grande difficulté consistera à insérer deux voies de circulation, une piste cyclable bidirectionnelle et un trottoir entre les immeubles de la rue Gambetta et le rond-point dit de La Fontaine.

Le giratoire de la rue de l'Ilette, si c'est utile, permettrait aux bus d'emprunter à contre-sens la Rue de l'Ilette et ainsi de raccourcir le trajet jusqu'aux abords de la mairie passant actuellement par la Rue René Sallé.

Rue Jean Jaurès, vue générale avant et après aménagement



